

LE PRIX

Charlevoix soutient

CHARLEVOIX
SOUTIENT

+ de 8 000 \$

Le prix *Charlevoix soutient*, d'une valeur de plus 8 000 \$, permettra à une entreprise d'ici de bénéficier d'un support financier pour faciliter la réalisation d'un projet de relance qui fera une différence dans son développement et sa sortie de crise.

Le prix est composé de :

- Une bourse en argent de 2 500 \$ et un crédit d'une valeur de 500 \$ sur les services payants (analyse de crédit, frais bancaires, etc.) offerts par Desjardins Entreprises
- Une bourse en argent de 2 000 \$ offerte par la SADC
- Une bourse en argent de 1 000 \$ offerte par Mission Développement Charlevoix et le Service de développement local et entrepreneurial
- Une bourse en argent de 500 \$ offerte par Aubé Anctil Pichette et associés
- Une bourse en argent de 500 \$ offerte par Benoît Côté CPA
- Deux bons d'échange de 500 \$ en publicité dans deux médias régionaux : CIHO-FM et *Le Charlevoisien*
- Une adhésion de 2 ans à la Chambre de commerce de Charlevoix

La façon de participer

Pour postuler au prix *Charlevoix soutient*, vous devez :

- avoir posé une candidature d'entreprise fière et remplir la section *Charlevoix soutient* du formulaire
- présenter un projet qui permettra à votre entreprise de se relancer
- présenter votre projet virtuellement devant jury

Le jury et les modalités d'attribution

Les présentations auront lieu le 18 janvier 2021 par visioconférence. L'heure de la convocation sera déterminée par la Chambre de commerce.

Vous aurez 5 minutes pour présenter votre entreprise et son projet de relance. Une période de questions de 5 minutes suivra. Assurez-vous de :

1. décrire brièvement votre entreprise et votre projet de relance
2. présenter le montage financier de votre projet et démontrer ses perspectives de réussite
3. parler des impacts et des retombées que ce projet aura sur votre entreprise et/ou le milieu

Le jury, composé des partenaires qui offrent le prix, évaluera les candidatures sur la base des présentations verbales et n'aura pas accès à votre dossier de candidature. Le pointage sera réparti de la façon suivante :

25 %

Description de
l'entreprise et du projet
de relance

25 %

Perspectives de
réussite et montage
financier

25 %

Impacts et retombées
pour l'entreprise
et/ou le milieu

25 %

Appréciation
générale

En participant au concours, vous acceptez que votre présentation soit enregistrée et que des segments de celle-ci soient diffusés lors de l'événement virtuel ou utilisés comme support publicitaire par les organisateurs. Le prix ne peut être affecté qu'à la réalisation du projet de relance et ne peut servir à défrayer des coûts administratifs (loyer, salaire, etc.).

